

## COMITÉ MOBILITÉ

### COMPTE RENDU DE RÉUNION

**Date de la réunion :** Le mardi 11 juin 2019, à 9 h 30      **Lieu :** Salle no. 3 du conseil d'arrondissement  
6854, rue Sherbrooke Est

**Étaient présents :** Représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)  
Représentant de l'organisme Solidarité Mercier-Est (SME)  
Représentants de l'organisme L'Anonyme  
**(14 personnes)** Représentants du bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)  
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)  
Représentant de la Division des communications de l'arrondissement

**Distribué à :** Aux membres du comité  
À la Direction de l'arrondissement  
**Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption**

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
<b>1 – Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	L'ordre du jour est adopté.	
<b>2 – Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 21 mai 2019.</b>	Adopté	
<b>3 – Suivi de la dernière séance</b>	Le BÉA demande à la DÉT la date de prévision des prochains comptages pour la rue Létourneux. La DÉT informera le BÉA sur la date prévue et remettra le point à une prochaine séance.	La DÉT informera le BÉA sur la date prévue des nouveaux comptages de la rue Létourneux. <b>Suivi : Les derniers comptages datent de 2018 et aucun comptage n'est prévu pour 2019.</b>
<b>4 – Parcours des écoliers – Questionnaire sur la sécurisation aux abords des écoles</b>	La DÉT informe que le questionnaire a été envoyé aux commissaires scolaires. Une seule école a retourné le questionnaire. Un rappel sera envoyé par la DÉT.	La DÉT fera un suivi suite à l'analyse des résultats. <b>Suivi : L'analyse des résultats a été effectuée.</b>
<b>5 – Demande d'arrêts obligatoires toutes directions pour les intersections :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mousseaux et Forbin-Janson</li> <li>• Pierre-De Coubertin et Duchesneau</li> </ul>	Le SPVM explique qu'une partie de l'école Saint-Justin sera déménagée sur de Teck et qu'une traverse scolaire sera nécessaire. La DÉT propose d'étudier le projet pilote dans Villeray où des arrêts obligatoires toutes directions ont été implantés sur de courtes distances. Si c'est concluant, nous pourrions procéder. Le comité convient que la DÉT pourra procéder directement après son analyse. Le BÉA propose d'ajouter de la signalisation zone scolaire.	La DÉT analysera le projet pilote de l'arrondissement de VSMPE et procédera à la sécurisation si cela est concluant. Sinon, ajout de signalisation de zone scolaire. <b>Suivis : En attente des résultats du projet pilote.</b>

<p><b>6 – Demande de traverse piétonne au coin des avenues de Granby et Faribault</b></p>	<p>Le SPVM mentionne que ce point avait été abordé il y a plusieurs années et qu'un accident grave a eu lieu. La DÉT mentionne qu'il serait dangereux d'ajouter une traverse sans changer la géométrie de cette intersection, car cela créerait un faux sentiment de sécurité. Il faudrait au minimum dégager l'intersection.</p>	<p><b>La DÉT installera les panneaux d'intersection de stationner et analysera cette intersection. Panneaux installés.</b></p>
<p><b>7 – Virage protégé Honoré-Beaugrand et Hochelaga</b></p>	<p>Le SPVM a constaté de plus en plus de circulation sur Honoré-Beaugrand et souhaiterait l'implantation d'un virage protégé d'Hochelaga vers Honoré-Beaugrand</p>	<p>La DÉT intégrera le commentaire du SPVM au rapport de suivi de consultation du secteur Honoré-Beaugrand. <b>Retour en septembre</b></p>
<p><b>8 – Demande de dos d'âne sur la rue Moreau CA-2019-0034</b></p>	<p>Un citoyen s'est présenté au conseil d'arrondissement pour mentionner des problèmes de vitesse et de circulation de transit à l'heure de pointe sur la rue Moreau, entre Notre-Dame et Ontario. La DÉT propose d'effectuer de nouveaux comptages.</p>	<p>La DÉT effectuera des comptages et fera un suivi cet automne (octobre).</p>
<p><b>9 – Demande de dos d'âne sur la rue Théodore, entre les rues Sainte-Catherine Est et Adam</b></p>	<p>Le BÉA explique que le citoyen aurait été promis par les anciens élus des dos d'ânes pour 2017. La DÉT montre aux membres du comité les résultats de comptages pour ce tronçon où le débit journalier est très faible et la vitesse moyenne est à 30 km heures. Étant donné le besoin criant sur d'autres tronçons plus problématiques, cette demande ne pourra malheureusement pas être retenue à court terme. Cependant, un chantier de réflexion sera effectué pour l'apaisement des rues résidentielles du secteur.</p>	<p><b>Suivi : Mise en œuvre d'une planification globale des dos d'ânes pour l'arrondissement.</b></p>
<p><b>10 – Mise à sens unique de la rue Rougemont CA-2019-0014</b></p>	<p>Un citoyen s'est présenté au conseil d'arrondissement et a comparé le viaduc à une trappe à tiquettes. Le BÉA croit qu'il y a effectivement une problématique de vitesse et possiblement de poids lourds. De plus, certains automobilistes semblent utiliser cette rue pour éviter des lumières. La CSDM mentionne qu'il est possible de prendre Rougemont vers le nord et tourner sur la rue la Fontaine et de bifurquer par la rue Bossuet.</p>	<p>La DÉT analysera cette problématique et fera un suivi. <b>Suivi : Analyse du déplacement de la ligne de bus pour possible mise à sens unique</b></p>
<p><b>11 – Demande de surveillance policière sur la rue Curatteau à partir de la rue Notre-Dame Est</b></p>	<p>La DÉT que cette demande provient d'un citoyen qui était à la séance sur Honoré-Beaugrand. La DÉT rappelle l'accès direct à l'autoroute Souigny qui aidera grandement à la problématique ainsi que l'accès au Tunnel.</p>	
<p><b>12 – Sommaire décisionnel en attente 1183089013 pour déplacer les arrêts obligatoires à l'intersection des rues De Grosbois et Jacques-Porlier pour l'intersection De Grosbois et Duchesneau (refusé à un comité antérieur)</b></p>	<p>La DÉT mentionne que de nouvelles plaintes ont été reçues à cet effet. Le BÉA rappelle que le comité était contre le retrait du panneau d'arrêt à l'intersection de la garderie.</p>	<p>La DÉT analysera le dossier et fera un retour avec une proposition. <b>Suivis : En cours d'analyse.</b></p>
<p><b>13 – Feu temporaire à l'intersection des rues Gustave-Bleau et Honoré-Beaugrand</b></p>	<p>La DÉT mentionne que la recommandation qui a découlé de l'étude Honoré-Beaugrand était le retour aux panneaux d'arrêt afin de diminuer les ambiguïtés étant donné que les gens traversent un peu n'importe quand malgré le feu de circulation.</p>	<p>À intégrer aux réflexions sur Honoré-Beaugrand et suivi à une séance ultérieure. <b>Suivis : En cours</b></p>

<b>14 – Projet pilote – jeux dans la rue</b>	<p>Projets pilotes qui ont eu lieu dans les villes de Sainte-Julie, Sainte-Thérèse et Beloeil. L'arrondissement serait prêt à mettre en œuvre en collaboration avec L'Anonyme un projet pilote sur la rue Verreault. En termes d'aménagements, cela impliquerait de faire des saillies virtuelles aux deux entrées avec des dos d'ânes temporaire pour l'été à 15 mètres des intersections, panneaux jeux dans la rue aux entrées et deux bacs à fleurs dans les saillies virtuelles.</p> <p>Parallèlement, l'arrondissement et L'Anonyme développeraient un plan d'action pour ce type de demande dans le futur. Ce projet a été présenté au budget participatif. Sera effectif entre août et octobre. L'Anonyme présente les critères qui ont été retenus pour un tel projet.</p> <p>Le BÉA soulève deux préoccupations, à savoir si les aménagements temporaires seraient assez lourds pour engendrer le changement de comportement et le sentiment d'appropriation nécessaire par les autres citoyens aux alentours. Le politique souhaite être impliqué afin de s'assurer que ce type de projet soulève assez d'engouement pour se faire approprier par les citoyens.</p>	<p>L'Anonyme et l'arrondissement mettront en œuvre ce projet pilote.</p> <p><b>Suivis ; Le BÉA organisera une rencontre avec la DÉT et l'Anonyme.</b></p>
<b>15 – Avenue de Carignan</b>	<p>Le BÉA fait un suivi sur la rencontre qui sera organisée le 19 juin prochain. La DÉT mentionne que les analyses ont été effectuées et il y a eu une augmentation du débit journalier de la circulation vers le nord, même si le nombre reste acceptable compte tenu du gabarit de la rue (moins de 2000 pour une rue locale). Les communications sont en train de préparer l'invitation pour la rencontre du 19.</p>	